

VIGNERONS

INDÉPENDANTS BOUCHES-DU-RHÔNE

La Fédération des Vignerons Indépendants des Bouches-du-Rhône accompagne au quotidien les domaines viticoles du territoire dans leurs démarches professionnelles, administratives et de développement.

À travers ce catalogue, découvrez l'ensemble des services proposés à nos adhérents : accompagnement syndical et juridique, conseils réglementaires, formation, développement de l'œnotourisme, appui aux démarches administratives et accès à un réseau de partenaires spécialisés.

Notre objectif est simple : soutenir, représenter et accompagner les vignerons indépendants dans toutes les étapes de leur activité.

federationbdr@orange.fr

www.vigneron-independant-provence13.fr





Vigneron indépendant : un métier, une passion

Être vigneron indépendant, ce n'est pas seulement produire du vin.

C'est cultiver une terre, porter un savoir-faire et transmettre une histoire.

Dans les Bouches-du-Rhône, chaque domaine raconte un terroir, une famille, un engagement.

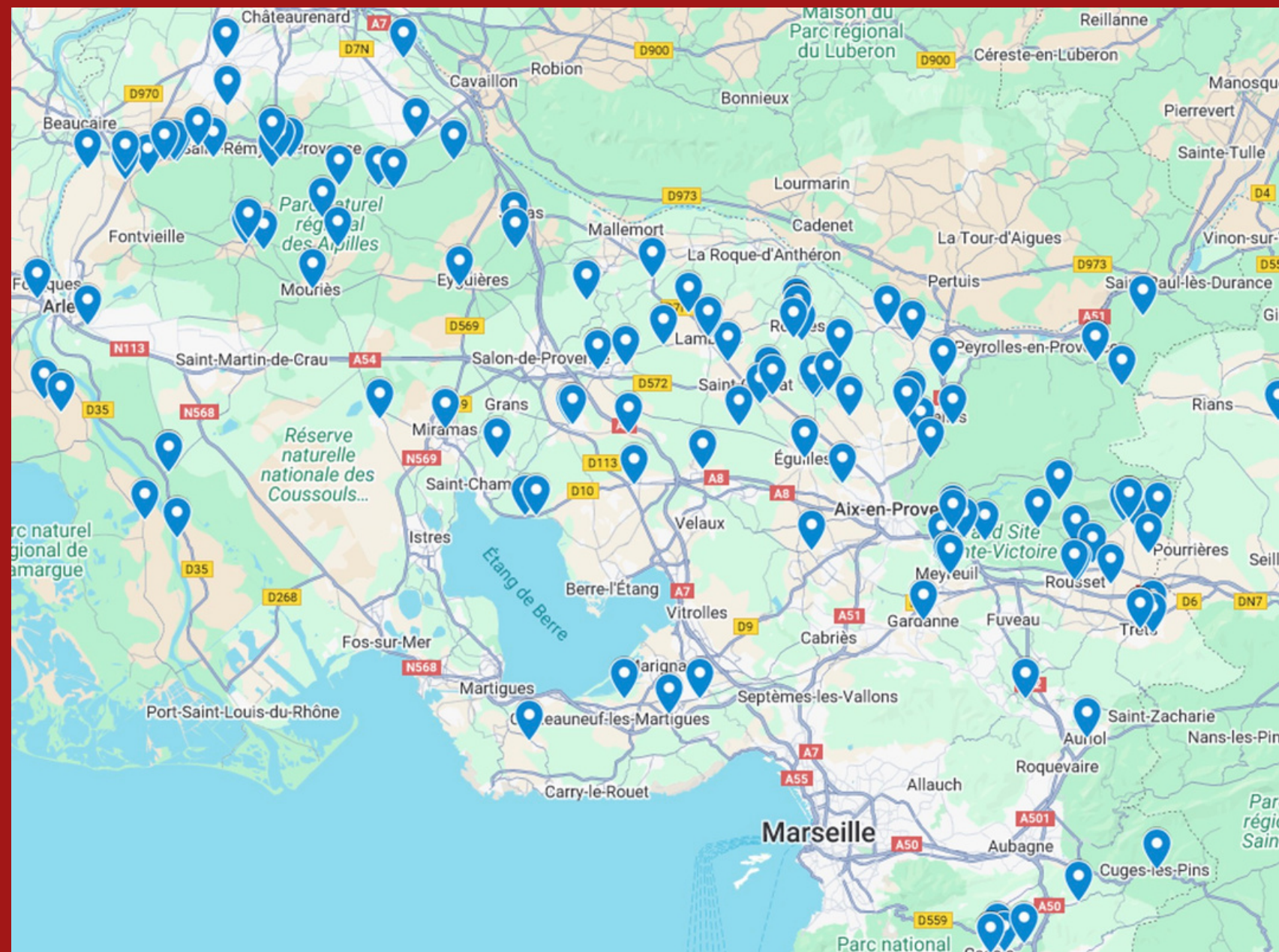
Du travail de la vigne à la vinification, jusqu'à la rencontre avec le consommateur, le vigneron indépendant assume chaque étape de son métier **avec exigence et conviction.**

Ce modèle unique repose sur **une relation directe entre le producteur et ceux qui dégustent ses vins.** Il incarne une viticulture vivante, ancrée dans les territoires et tournée vers l'avenir.

Les vignerons indépendants **participent activement à la richesse économique, culturelle et paysagère de notre département.** Par leur travail quotidien, ils entretiennent les paysages, préservent des savoir-faire et contribuent à faire rayonner les vins de la Provence bien au-delà de leurs terroirs.

La Fédération des Vignerons Indépendants des Bouches-du-Rhône accompagne cette dynamique collective en soutenant les femmes et les hommes qui font vivre cette viticulture.

Car derrière chaque bouteille se trouve une histoire, un lieu et une passion.





À PROPOS DE NOUS...

La Fédération des Vignerons Indépendants des Bouches-du-Rhône regroupe **137 domaines viticoles** adhérents, représentant **4 600 hectares de vignes** en production sur l'ensemble du département.

Les exploitations membres produisent des vins sous **6 AOP** et **3 IGP**, reflétant la richesse et la diversité des terroirs provençaux.

Les vignerons indépendants assurent l'ensemble des étapes de leur métier : culture de la vigne, vinification, élevage et commercialisation des vins.



98%

Des domaines du département

+137

Domaines

4600

Hectares

Cette organisation garantit une production authentique, ancrée dans les territoires et portée par des femmes et des hommes engagés.

La Fédération agit comme structure de représentation, d'accompagnement et de service, afin de soutenir les exploitations dans leurs enjeux techniques, réglementaires et économiques.



NOTRE PHILOSOPHIE :

Être vigneron indépendant, c'est défendre
un modèle viticole fondé sur :

- l'autonomie de production
- l'attachement au terroir
- la transmission d'un savoir-faire
- la proximité avec les consommateurs

Chaque domaine membre cultive ses vignes, élabore ses vins et les commercialise en portant la responsabilité de l'ensemble du processus.

La Fédération accompagne ces entrepreneurs agricoles dans leurs défis quotidiens : évolution des réglementations, transition environnementale, développement commercial et adaptation aux nouveaux marchés.

Notre engagement est de préserver et valoriser ce modèle unique de viticulture indépendante.





NOTRE ORGANISATION

La Fédération des Vignerons Indépendants des Bouches-du-Rhône repose sur deux structures complémentaires :

L'ASSOCIATION SYNDICALE

Elle représente les intérêts des vignerons indépendants auprès des institutions, des administrations et des instances professionnelles.

Elle mène notamment :

- des actions de défense syndicale
- des actions politiques et professionnelles
- la représentation des adhérents dans les instances viticoles



LA STRUCTURE COMMERCIALE

Services aux Vignerons

Elle propose des services pratiques aux exploitations :

- distribution de capsules représentatives de droits (CRD)
- accompagnement administratif
- services techniques et réglementaires
- mise en relation avec des partenaires professionnels

Cette organisation permet de répondre à la fois aux enjeux collectifs et aux besoins individuels des exploitations.

NOS PARTENAIRES



La Fédération des Vignerons Indépendants des Bouches-du-Rhône s'appuie sur un réseau de partenaires professionnels qui accompagnent les exploitations viticoles dans leur activité quotidienne.

Ces partenaires sont sélectionnés pour leur expertise et leur connaissance des enjeux de la filière viticole. Ils interviennent dans différents domaines essentiels au fonctionnement et au développement des domaines : conseil, matériel viticole, services aux entreprises ou encore solutions techniques dédiées à la production et à la commercialisation du vin.

Grâce à ces collaborations, les vignerons indépendants peuvent accéder à des interlocuteurs qualifiés et à des solutions adaptées aux réalités du terrain.

Ces partenariats permettent de renforcer l'accompagnement proposé aux adhérents et de favoriser la mise en relation avec des acteurs reconnus de la filière.





La Fédération agit également comme relais d'information et d'alerte auprès de ses adhérents afin de leur permettre d'anticiper les évolutions du secteur et de mieux comprendre les décisions qui impactent leur activité.

Cette action collective contribue à renforcer la reconnaissance et la défense du modèle des vignerons indépendants.

SYNDICALE

La Fédération des Vignerons Indépendants des Bouches-du-Rhône assure la représentation et la défense des intérêts des vignerons indépendants auprès des institutions publiques, des administrations et des organisations professionnelles. Elle intervient à différents niveaux afin de porter la voix des exploitations viticoles du département et de défendre un modèle agricole fondé sur l'autonomie, la valorisation du terroir et la responsabilité du producteur.

Les actions syndicales menées par la Fédération concernent notamment :

- la défense des intérêts des vignerons auprès des pouvoirs publics
- la participation aux instances professionnelles et interprofessionnelles
- le suivi des évolutions réglementaires impactant la filière viticole
- la prise de position sur les enjeux agricoles, environnementaux et économiques
- la mobilisation de la profession lorsque les conditions de production ou de commercialisation sont menacées.



JURIDIQUE

L'activité viticole implique **de nombreuses obligations réglementaires et juridiques**. La Fédération accompagne les exploitations dans la compréhension de ce cadre et les oriente vers les solutions adaptées à leurs besoins.

Les vignerons peuvent ainsi bénéficier d'un premier niveau d'information et d'accompagnement sur différentes thématiques juridiques liées à leur activité :

- droit rural et statut de l'exploitation
- relations contractuelles avec les partenaires commerciaux
- réglementation liée à la commercialisation du vin
- obligations administratives et réglementaires
- gestion de certaines problématiques professionnelles.

La Fédération peut également orienter les adhérents vers des partenaires spécialisés (avocats, juristes, experts-comptables) afin d'apporter un accompagnement plus approfondi lorsque cela est nécessaire.

Cet appui permet aux exploitations de sécuriser leurs démarches, mieux comprendre leurs obligations et prendre des décisions éclairées.





OENOTOURISME

L'œnotourisme représente aujourd'hui un levier important de valorisation des domaines viticoles et de diversification de leurs activités.

Dans les Bouches-du-Rhône, de nombreux domaines accueillent chaque année des visiteurs venus découvrir les vins, les paysages et les savoir-faire du territoire.

La Fédération accompagne les vignerons dans leurs projets œnotouristiques en proposant :

- des conseils pour structurer une offre d'accueil au domaine
- un accompagnement dans la mise en place d'activités œnotouristiques
- des échanges d'expériences entre vignerons engagés dans cette démarche
- une valorisation collective des initiatives auprès du public et des partenaires.

Ces actions contribuent à renforcer l'attractivité du territoire et à développer une relation directe entre les vignerons et les consommateurs, tout en valorisant les vins et les terroirs locaux.





LES SALONS DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

Les salons des Vignerons Indépendants constituent des **rendez-vous incontournables pour les domaines** souhaitant rencontrer directement les consommateurs et valoriser leurs vins.

Organisés par les vignerons indépendants eux-mêmes, ces événements reposent sur un principe simple : **permettre aux producteurs de présenter leurs vins dans un cadre convivial, tout en créant un lien direct avec le public.**

Chaque année, ces salons **rassemblent des milliers de visiteurs** venus découvrir la diversité des terroirs et échanger avec les femmes et les hommes qui font le vin.

Pour les vignerons participants, ces événements représentent une véritable opportunité :

- rencontrer une clientèle fidèle et curieuse
- faire découvrir leurs cuvées
- développer leur notoriété
- créer une relation directe avec les consommateurs.

La Fédération accompagne les domaines dans leur participation à ces manifestations et contribue à la promotion de ces rendez-vous qui participent activement au rayonnement du modèle des Vignerons Indépendants.

Ces salons incarnent pleinement les valeurs du réseau : authenticité, partage et rencontre entre le vigneron et le consommateur.





FRANCEAGRIMER

La filière viticole bénéficie régulièrement de dispositifs d'accompagnement et de financement destinés à soutenir les exploitations dans leurs investissements et leurs projets de développement.

La Fédération informe les adhérents sur les dispositifs existants et les accompagne dans leurs démarches liées aux programmes portés par FranceAgriMer.

Cet accompagnement peut concerner :

- les aides à l'investissement pour les exploitations viticoles
- les dispositifs de restructuration et de modernisation du vignoble
- les programmes de soutien à la commercialisation ou à la promotion
- les démarches administratives nécessaires au dépôt et au suivi des dossiers.

La Fédération joue un rôle de relais d'information et d'appui technique, permettant aux vignerons de mieux identifier les opportunités de financement et de sécuriser leurs démarches.



DOUANE

L'activité viticole est encadrée par un ensemble de règles spécifiques liées notamment aux droits d'accises et aux obligations déclaratives.

La Fédération accompagne les exploitations dans la compréhension et l'application de ces obligations réglementaires.

Les domaines peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement concernant :

- les obligations déclaratives auprès des services des douanes
- les règles liées à la circulation et à la commercialisation des vins
- la gestion des capsules représentatives de droits (CRD)
- les évolutions réglementaires impactant la profession.

En tant que centre répartiteur de capsules représentatives de droits, la Fédération assure également un service de distribution des capsules auprès des exploitations adhérentes.

Cet accompagnement permet aux vignerons de sécuriser leurs pratiques et de faciliter la gestion administrative de leur activité.





FORMATION

La formation continue constitue un outil essentiel pour accompagner les évolutions du métier de vigneron et permettre aux exploitations de s'adapter aux nouveaux enjeux du secteur viticole.

La Fédération propose ou relaie des formations dans plusieurs domaines :

- réglementation viticole et obligations administratives
- commercialisation et développement des marchés
- communication et valorisation des vins
- accueil au domaine et œnotourisme
- gestion et stratégie d'entreprise.



Ces formations permettent aux vignerons de renforcer leurs compétences, d'échanger avec d'autres professionnels et de bénéficier de retours d'expérience. Elles contribuent également à anticiper les évolutions du secteur et à accompagner la transition des exploitations vers de nouveaux modèles économiques et environnementaux.



VIGNERONS INDÉPENDANTS BOUCHES-DU-RHÔNE.

La Fédération accompagne au quotidien les vignerons indépendants du département dans leurs démarches professionnelles, réglementaires et de développement.

Pour toute information sur les services proposés ou sur les conditions d'adhésion, notre équipe reste à votre disposition.

Rejoindre la Fédération, c'est intégrer un réseau de professionnels engagés pour défendre et valoriser le modèle des vignerons indépendants.

06.60.28.10.81

@vigneronsindépendants

federationbdr@orange.fr

vigneron-indépendant-provence13.fr

